



Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger

PAYS : LAOS **Ville:** Vientiane
Nom de l'établissement: lycée français Josué-Hoffet
Secteur géographique: Asie-Pacifique

OBJET : adoption d'un PV

ACTE N° 2014-10-08-02 /2015 portant sur le PV du conseil d'établissement du 24 juin 2014

Le Conseil d'établissement dans la séance du 8 octobre 2014

- Vu (D.2002-22 du 4/01/2002; C 1946 du 30/06/2008; etc....),
- Vu les conclusions du Conseil d'école et/ou du Conseil du second degré,
- Vu la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant,
- Considérant que 10 membres étaient présents sur les 15 composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après avoir débattu s'est prononcé par vote,
- Le résultat du vote est le suivant :**

Nombre de membres : 10 présents 10 votants
Suffrages exprimés : 10 **pour** 0 **contre**
Suffrages non exprimés: 0
Abstention : 0.

Résultat :

Avis favorable	avis défavorable	partage des voix
----------------	-----------------------------	-----------------------------

Date: 8 octobre 2014

Le président du conseil d'établissement,

Signature : Le Proviseur